



MICROTEL MULTIMEDIA

Confédération Française des Fédérations
et Associations de Microinformatique,
Télématique, Réseaux et Multimédia.
33 Rue Saint Ausone - 16000 ANGOULÊME
☐ 06.82.78.29.85

[http:// portail.microtel-clubs.fr](http://portail.microtel-clubs.fr)
microtel.multimedia@wanadoo.fr

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

Procès Verbal de l'assemblée générale du dimanche 26 avril 2015 L'AG s'est tenue à Nouan-le-Fuselier de 10h30 à 11h00

Nombre d'adhérents Microtel présents ou représentés : 1802, nombre d'adhérents Amiposte-Télécom présents ou représentés : 355, soit un total de 2157 adhérents à jour de leur cotisation. Quorum 1079. Maximum de pouvoirs pour une personne 30% soit 647.

Ordre du jour:

Rapport Moral 2014
Rapport financier 2014
Projet financier 2015
Élection du Conseil d'Administration
Questions diverses

1. RAPPORT MORAL 2014

Après avoir excusé l'absence d'Yves Carteron retenu pour raisons familiales, le président présente le rapport moral.

Après trente sept ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Trente sept ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le « zapping » semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi des règles intangibles.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas parfois l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

La modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces trente sept années, tant sur le plan local, que régional et national.

Ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent dans les associations, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

En me répétant comme chaque année, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est toujours que cela.

Trente sept ans après la première création, c'est-à-dire une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2014 a été la dix-septième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée très modestement par les intérêts produits par les fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, tous les mois sauf durant les vacances d'été, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> <http://portail.microtel-clubs.org> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il accueille aussi les informations sur les rencontres annuelles.

La Confédération a assuré intégralement pour la troisième année l'organisation des Rencontres Nationales. Le Conseil d'Administration s'est préoccupé de leur organisation avec le soutien financier de fédérations régionales et de Club, que tous ceux qui ont contribué à cette réussite en soient remerciés.

Ces Rencontres Nationales annuelles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et, de ce fait, facilitent les échanges et les partenariats.

Ces Rencontres Nationales permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2014 elles se sont tenues à Montalieu-Vercieu en Isère, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement des animateurs, au soutien de la Framif, de la FCPM, de la Fenoram, de la Fédération Lotharingie, de la Fédération nationale Amiposte, et avec l'investissement exceptionnel de Karine et François Lécluse administrateurs confédéraux.

Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Les Fédérations régionales Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2014 à Montalieu-Vercieu par le Club Microtel Gagny, le Club à l'effectif le plus important de notre confédération. Le club a préparé le challenge 2015, en alliant des questions liées à nos activités et des questions sur le territoire qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de plusieurs fédérations et clubs, en termes de dotation du challenge et pour leurs soutiens renouvelés aux Rencontres Nationales.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Jacques GOLDSCHNEIDER pour l'organisation du Challenge.

Joël GRAVIER, Saïd FERHAT, Jacques GOLDSCHNEIDER, Georges MALINA, Claude MERCIERE, Antoine VIEL, et leurs Fédérations et Clubs, pour leurs contributions à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE, Didier CLERMONTÉ et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral.

Philippe MANGON et François LECLUSE, pour la mise à disposition de serveur facilitant les réunions de Conseil d'Administration. Jean SAQUET et Yves CARTERON, pour leur travail de Secrétariat.

Pierre PUHARRÉ et Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER 2014

Le trésorier présente le rapport financier 2014.

COMPTE D'EXPLOITATION 2014			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 215,15 €	Inscriptions Rencontres Nationales	14 375,00 €
Eau & Assainissement	33,00 €	Participations Fédérations & Clubs	2 866,00 €
Electricité	164,52 €	Cotisations-Adhésions	2 730,00 €
Fournitures	478,59 €	Intérêts Livret	198,99 €
Noms de domaines	26,36 €		
Rencontres Nationales	16 614,62 €		
Subventions Lots du Challenge	1 511,06 €		
Frais Bancaires	96,45 €		
Excédent d'exploitation	30,24 €		
TOTAL	20 169,99 €	TOTAL	20 169,99 €

Les écarts, constatés par rapport au budget prévisionnel, ont abouti à un excédent d'exploitation minime.

Le Bilan reste sain, il permet d'envisager normalement l'avenir :

BILAN 2014			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	48,93 €	FONDS ASSOCIATIFS antérieurs	17 390,89 €
LIVRET	17 372,20 €	RESULTAT	30,24 €
TOTAL :	17 421,13 €	TOTAL :	17 421,13 €

L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier de sa gestion 2014 à l'unanimité.

3. COTISATION CONFEDERALE 2015/2016 ET BUDGET PREVISIONNEL 2015

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2015/2016.

BUDGET PREVISIONNEL 2015			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 250,00 €	Inscriptions Rencontres Nationales	14 000,00 €
Eau & Assainissement	30,00 €	Participations des Fédérations et Clubs	2 000,00 €
Electricité	170,00 €	Cotisations-Adhésions	2 500,00 €
Noms de domaine	30,00 €	Intérêts Livret	150,00 €
Fournitures	400,00 €		
Subventions Lots du Challenge	2 000,00 €		
Rencontres Nationales	14 670,00 €		
Frais Bancaires	100,00 €		
TOTAL	18 650,00 €	TOTAL	18 650,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra le soutien aux Fédérations et Clubs, avec en particulier l'organisation des Rencontres Nationales et la dotation des prix du Challenge, la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

L'Assemblée Générale approuve le montant de la cotisation confédérale 2015/2016 et le Budget Prévisionnel 2015 à l'unanimité.

4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, le président remercie tous les membres du Conseil d'Administration sortant, pour la qualité de leur engagement et leur implication personnelle dans le fonctionnement de la Confédération.

Le président présente la liste des candidats, identique à celle de l'an dernier.

Il regrette qu'il n'y ait pas de nouvelles candidatures, et qu'il n'y ait qu'une seule femme actuellement. Il espère que l'année prochaine verra arriver de nouveaux ou nouvelles responsables au sein du C.A. La liste est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

Denis BERTHOZ	Animateur Microtel Gagny
Yves CARTERON	Président de la Fédération Charentes Poitou
Jean-Jacques CHABERT	Président de Microtel Angoulême
Alain CHAUVAUD	Président d'Ademir Microtel Villefagnan
Didier CLERMONTÉ	Directeur Technique Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Saïd FERHAT	Président d'Amiposte Gagny
Jacques GOLDSCHNEIDER	Président de la Fédération Ile de France
Philippe MANGON	Président de la Fédération Lotharingie
François LÉCLUSE	Président de Libre En Poche
Karine LÉCLUSE	Présidente de la Fédération Rhône Alpes
Daniel MILLE	Président de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Robert POIRIER	Vice-président d'Amiposte 36 Châteauroux
Pierre PUHARRÉ	Secrétaire de la Fédération Ile de France
Jean SAQUET	Directeur Technique Microtel Caen
Antoine VIEL	Trésorier de la Fédération Normande

L'Assemblée Générale approuve la liste de candidats présentée à l'unanimité.

Le président clos l'assemblée générale statutaire à 11h

5. QUESTIONS DIVERSES

- Le club de Vigneux a été détruit par un incendie criminel, visant les équipements municipaux. Une aide au redémarrage pourra être envisagée dès qu'un nouveau local sera trouvé.
- Pour les rencontres de 2016, il est envisagé un lieu en Anjou. Le président doit aller le visiter afin de s'assurer de la conformité de ce site avec nos exigences. Le président lance un appel à idées pour les ateliers de ces prochaines rencontres.
- Une discussion sur les évolutions du challenge s'engage, des propositions sont faites, elles seront reprises lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Le Président :

Jean-Jacques CHABERT

Le Secrétaire :

Jean SAQUET